

Journée de communication sur la préservation de l'eau destinée à la population et d'échange autour des démarches territoriales

Le Lundi 15 octobre 2018

Maison diocésaine, 9 bis boulevard Voltaire à Dijon

Ordre du jour

MATIN			
Début	Fin		Intervenants Durée (h:mm)
09:00	09:30	Accueil des participants	00:30
09:30	09:40	Introduction de la journée par Madame la Préfète du Territoire de Belfort	Préfète 90 00:10
09:40	10:00	Présentation des captages prioritaires en région BFC	DREAL 00:20
10:00	10:05	TEMPS D'ÉCHANGES	00:05
10:05	10:20	Présentation des retours d'expérience issus d'entretiens avec 7 collectivités	DREAL 00:15
10:35	10:50	Conclusion sur les enseignements du travail accompli	DREAL 00:05
10:40	10:50	Focus sur la gouvernance	DDT89 00:10
10:50	11:10	Contexte non conformité récurrente eau potable, présentation de l'action résorption de non-conformité et bilan	ARS 00:20
11:10	11:25	TEMPS D'ÉCHANGES	00:15
11:25	11:55	Outils et travaux concernant la préservation de la qualité de l'eau destinée à la population	00:30
11:25	11:30	Les schémas directeurs eau potable	ARS/DREAL 00:05
11:30	11:35	Coordination des démarches de délimitation des périmètres de protection et les démarches de protection des captages prioritaires	ARS 00:05
11:35	11:40	Démarche abandon de captage	DREAL 00:05
11:40	11:45	Cahier des charges pour l'évaluation des programmes d'actions	DREAL 00:05
11:45	11:55	Comment les agences peuvent encourager les démarches territoriales avec leur financement ?	Agence de l'Eau 00:10
11:55	12:05	TEMPS D'ÉCHANGES	00:10
12:05	12:25	La démarche territoriale intégrée	Agence Française pour la Biodiversité 00:20
12:25	12:30	Conclusion de la matinée	Préfète 90 00:05

12h 30 – 14h 00 : Repas sur place

APRÈS-MIDI			
Début	Fin		Intervenants Durée (h:mm)
14:00	14:10	Lancement des ateliers participatifs autour de la thématique de la mise en place de projet de territoire	DREAL 00:10
14:10	14:50	1 ^{er} atelier	00:40
14:55	15:35	2 ^{ème} atelier	00:40
15:40	16:00	Pause café	00:20
16:00	16:30	Synthèse des ateliers et conclusion de la journée	00:30

LES ATELIERS

Ces ateliers constituent un temps d'échange entre les services de l'État et les collectivités afin d'amender le travail réalisé dans le cadre de la SER mais aussi de connaître les besoins des maîtres d'ouvrage dans le cadre de mise en œuvre de démarche territoriale afin d'optimiser l'accompagnement par les services de l'état.

Ainsi lors de chaque atelier 2 grandes questions seront posées.

Chaque atelier se déroulera sur 40 minutes

5 minutes pour le tour de table et le rappel du fonctionnement

15 minutes sur la première question

15 minutes sur la deuxième question

5 minutes de débriefing et synthèse

Chaque participant aura la possibilité de suivre 2 ateliers sur les 3 ateliers proposés.

Les ateliers prévus sont :

1 – Gouvernance et échelle de territoire

2 – Animation et Appui technique

3 – Appuis financiers et Appui administratif